

## 19 octobre 2024 : "Le parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude" est né.

Enfin, après de nombreuses années de mobilisation et de travail, le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude a été classé troisième de Bretagne, après ceux de l'Armorique et du Golfe du Morbihan, sur 90 000 hectares, il rassemble 66 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, au-delà des limites administratives.



Le parc régional contribuera à tisser plus de liens sur un territoire historique : entre 2 départements, entre littoral et communes de l'intérieur moins connues, d'un estuaire à l'autre - la Rance, l'Arguenon, le Frémur, le Frémur d'Hénanbihen...

### UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Les communes concernées ont participé à la démarche depuis l'origine. 90% d'entre elles - dont la nôtre - ont voté favorablement pour faire partie du Parc. 1 000 Ambassadeurs du Parc ont aussi soutenu le projet comme nombre de professionnels et

d'associations. La Région Bretagne, sur un vote unanime de son conseil, a donc porté cette demande auprès de l'Etat qui a pris la mesure de la qualité du territoire et de l'engagement de ses acteurs locaux. Le Parc a été créé par décret du Premier ministre du 19 octobre 2024, aboutissement de plus de 15 ans d'efforts collectifs.



[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
accueil@saint-lormel.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence  
CCAS en dehors des heures  
d'ouverture du standard  
(9 h-12h & 14 h-17h30)  
au 06 74 65 55 64

### Imprimeur Gérant :

René BOUAN

### Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,  
René BOUAN,  
Deborah LE DREF,  
Catherine SORGIARD,  
Josiane ROBISSOUT ,  
Thomas SCHMITT

### Création et mise en page :

Cocktail Graphic  
22130 Saint-Lormel  
[www.cocktail-graphic.com](http://www.cocktail-graphic.com)



## DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POSITIVES

Dans ce cadre, nous pourrions bénéficier de fonds supplémentaires (Union européenne...). C'est le cas dans les 58 autres Parcs en France, de même pour les retombées économiques, précieuses pour les petites communes. La reconnaissance « Parc naturel régional » est positive pour les hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, producteurs souhaitant distinguer leurs produits voire s'engager dans des filières.

## UN SYNDICAT MIXTE POUR ORCHESTRER LE FONCTIONNEMENT DU PARC RÉGIONAL

Pour assurer la concertation et animer ce travail, un syndicat mixte du Parc est composé de toutes les collectivités impliquées (communes, intercommunalités, Départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, Région Bretagne). Les communes ont le plus de voix et chacune est représentée par un délégué. Des conseils consultatifs sont aussi créés afin que les habitants directement et les autres acteurs locaux (associations, représentants des agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs et autres professionnels...) soient pleinement associés, ainsi que des scientifiques. Le syndicat sera doté d'une équipe d'agents travaillant au plus près des communes et issus essentiellement d'organismes existants (COEUR Emeraude, collectivités...). Chaque commune cotisera à ce Syndicat mixte mais percevra de l'Etat une dotation d'un montant supérieur, reconnaissant son engagement dans le Parc.

## CONVAINCRE PLUTÔT QUE CONTRAINDRE

A la différence d'un Parc national, outil porté par l'Etat imposant diverses réglementations et interdictions, un Parc naturel régional repose sur l'initiative et la mobilisation des collectivités, des acteurs locaux, des habitants. Il est géré localement avec pour devise « convaincre plutôt que contraindre ». Le Parc n'est pas une couche supplémentaire et les actions ne seront

pas imposées, il reviendra à chaque commune de s'investir dans les projets, solliciter des accompagnements, de même pour des associations, agriculteurs, entreprises diverses...

## METTRE EN LUMIÈRE NOTRE TERRITOIRE

Comme près de 5 000 communes en France, faire partie d'un Parc naturel régional est une chance pour mettre en lumière notre territoire, ses richesses, ses savoir-faire.

Nous serons davantage aidés dans nos efforts pour valoriser la commune, préserver la nature et nos patrimoines culturels, notre cadre de vie, développer des projets d'éducation pour les enfants, accompagner nos entreprises dans leurs initiatives de développement durable... Nous pourrions aussi partager plus facilement nos pratiques avec d'autres communes du Parc et nous rassembler sur des projets communs.

# Ça y est! ... De nouveaux bureaux à la mairie

Les travaux de la phase 1 de la restructuration de l'ensemble mairie/salle polyvalente s'achevant, la partie administrative a emménagé dans ses nouveaux locaux.



## UN ENVIRONNEMENT SPACIEUX ET MODERNE

Nous l'attendions depuis plusieurs semaines et enfin mardi matin 12 novembre, dans une ambiance bon enfant et une météo clémente, agents et élus ont procédé au transfert des meubles, matériels et dossiers... Ainsi chacun a pu organiser son espace dans ce nouveau site qui a été voulu très épuré, inondé de lumière naturelle grâce à de grandes baies vitrées, tout de plain-pied pour une parfaite accessibilité et répondant à des normes énergétiques. Malgré quelques perturbations

et gêne causées aux usagers pendant quelques jours le temps des reconnections notamment téléphoniques, les services ont pu très vite refonctionner.

## DES ESPACES CONFORTABLES

Faisons un petit tour. Lorsque l'on pénètre dans le hall de la mairie, Déborah, agent d'accueil, nous reçoit dans un espace chaleureux. Abigaël, secrétaire générale, dispose quant à elle d'un bureau individuel situé à côté de celui de M. le Maire. Un espace est également aménagé pour que

les adjoints ou toute autre personne puissent travailler ou recevoir en toute quiétude et discrétion. Une partie technique (réserve, sanitaires et tisanerie) complète l'ensemble. Et n'oublions pas la salle du conseil et/ou salle des mariages selon les besoins, jouxtant la partie administrative, qui offre également un bel espace lumineux ouvrant tant sur le parking que sur le futur parvis qui conduira à la salle polyvalente.

## SUITE DES TRAVAUX

Les travaux de la phase 2 qui concernent l'aménagement de la salle polyvalente et de son environnement démarrent. Nous vous donnons rendez-vous à l'été prochain pour vous présenter la totalité de ce nouvel ensemble.

### À NOTER :

nouvelle adresse e-mail de la mairie = **accueil@saint-lormel.fr**  
Retrouvez toutes les informations sur **panneau-pocket** et le **site internet**

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **BIENTÔT 16 ANS!**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en **DECEMBRE 2008** sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

### DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.
- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport); Livret de famille.
- **À savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.





## LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 24  
OCTOBRE  
2024

### Étaient présents :

AILET Louis,  
BOUAN René,  
DAUNAY Loïc,  
LEBORGNE Régine,  
MARTIN Françoise,  
RAULT Philippe,  
ROBISSOUT Josiane,  
SCHMITT Thomas  
SUIRE Thierry..

### Absents excusés :

AUBIN William,  
BOUAN Chantal  
(procuration à  
Josiane ROBISSOUT),  
MENIER Mireille (procuration  
à Régine LEBORGNE),  
PLESTAN Sylvaine  
(procuration à  
Philippe RAULT),  
PORCHER Aurélie  
(procuration à Thierry SUIRE)  
SORGNIARD Catherine  
(procuration à Loïc DAUNAY).

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### LES INFOS DE LA MAIRIE

→ COMMUNIQUÉ :  
VOEUX 2025 DE LA  
MUNICIPALITÉ :

*En raison des travaux de la phase 2 de la restructuration/aménagement du complexe Mairie/Salle polyvalente, il ne sera pas possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Néanmoins vous retrouverez nos vœux dans le Réveil du mois de janvier.*

### • DES NOUVELLES DE DINAN AGGLO :

Le sujet le plus important du conseil communautaire du 30 septembre 2024 portait sur le principe d'un bail à construction dans les Zones Artisanales dont la mise en œuvre fait partie de la stratégie d'aménagement économique adoptée le 25 mars 2024 par le conseil communautaire. Le bail à construction est un contrat conclu entre le propriétaire du terrain (bailleur) et l'utilisateur du terrain (preneur), qui devra construire un bâtiment, dont la durée peut être de 18 à 99 ans. La durée proposée était 60 ans.

#### Cet outil permet de répondre aux objectifs suivants :

- S'assurer d'une offre foncière sur le long terme face à la raréfaction pour accueillir des activités qui assurent une diversité du tissu économique, créent des emplois et répondent aux besoins locaux,
- Maintenir un prix de foncier assurant, sur le long terme, l'accès aux entreprises à un prix cohérent, par rapport à

leur modèle économique,  
• Avoir un regard sur la destination des fonciers publics des ZA afin de conserver une activité économique conforme à la stratégie de développement économique votée par les élus de Dinan Agglomération.

Lors des débats, certains élus ont exprimé une préférence pour un dispositif moins contraignant et moins systématisé sur l'ensemble des zones d'activités. Lors du vote, une majorité (40 contre, 37 pour et 15 abstentions) a ainsi rejeté le dispositif proposé de bail à construction.

### • Ressources humaines : Création d'un emploi permanent de rédacteur

Dans le cadre de la réforme revalorisant le métier de secrétaire de mairie (loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023), un dispositif dérogatoire de promotion interne au grade de rédacteur (catégorie B) est mis en place pour les fonctionnaires au grade d'adjoint administratif princi-

pal 2<sup>e</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe totalisant au moins 4 ans de services effectifs dans les fonctions de secrétaire générale de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants. L'agent en poste pouvant bénéficier de cette procédure, il a été décidé :  
- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, un poste de rédacteur (catégorie B) à temps plein.

### • Travaux de restructuration ensemble mairie et salle polyvalente : validation d'ave- nants au marché

Afin d'effectuer une mise à jour du marché des travaux de la restructuration de l'ensemble mairie et salle polyvalente, des avenants ont été validés :

- avenant n°3 du lot 8 Menuiseries intérieures et Agencement (ARTMEN) pour un montant de 5 503,14 € HT soit 6 603,77 € TTC.
- avenant n°3 du lot 10 Carrelage Faïence (DEGANO) pour un montant total de 4 719,42 € HT soit 5 663,30 € TTC.



## • Dinan Agglomération : communication de rapports



Il a été pris acte de la communication des rapports suivants :

> **Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes** sur le territoire de Dinan Agglomération portant sur la gestion de Dinan Agglomération pour les exercices 2017 et suivants.

> **Rapport d'activités et de développement durable 2023 :**

L'élaboration de ce rapport est l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la soli-

darité entre les territoires et les générations ;

- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

> **Rapport annuel sur le Prix et la qualité des Services publics :** (RPQS) – prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés 2023:

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service de gestion des déchets ménagers et assimilés soit :

- Les indicateurs techniques concernant notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;
- Les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes, et à leurs modes de financement.

Il s'agit d'un document public répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'utilisateur. Ce document réglementaire est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site internet.

## • Approbation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - Action pour 2025

Les services de l'État ont validé le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin-versant de l'Arguenon le 27 novembre 2023. La mise en œuvre du PAPI, commencée en 2024, se poursuivra jusqu'en 2029. En accord avec la convention-cadre signée entre les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers fin 2023, le conseil municipal a approuvé le programme pour l'année 2025, à savoir :

- Action V-01 : Diagnostics de vulnérabilité des biens à usage d'habitation ou à usage mixte, pour un montant global de 48 000 € TTC, dont 15 % à la charge de la commune (pour les diagnostics réalisés sur son territoire), soit un maximum de 7 200 € TTC (sur une durée de 6 ans).

## • Désignation de référents PCS/PICS

(Plan Communal de Sauvegarde / Plan InterCommunal de Sauvegarde) : Pour créer un réseau intercommunal de référents, Thomas SCHMITT représentant les élus et Abigail DE ALMEIDA pour les agents ont été nommés pour notre commune.

## • Déviation de Plancoët

Le 16 octobre s'est tenu un comité de pilotage concernant le projet de déviation de Plancoët. L'avant-projet qui sera soumis à la concertation publique en début 2025 a été présenté et adopté. Ce projet vient préciser et détailler la variante retenue en 2023, dénommée « variante 1 inondable » qui reprend le tracé historique du projet.

### Le planning de l'opération est le suivant :

- **2025 :** > Procédure et élaboration du dossier de révision du PLUiH par Dinan Agglomération intégrant le projet de déviation de Plancoët.
- **2026 :** > Enquête publique pour la révision du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat) fin 2026 > Elaboration du dossier d'enquête publique conjointe préalable à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et à l'Autorisation Environnementale (AE).
- **2027 :** > Dépôt du dossier et enquête publique conjointe préalable à la DUP du projet de déviation et à l'Autorisation Environnementale - Lancement de la procédure AFAFE (Aménagement Foncier Agricole et Environne-



## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → SOS NUMEROS UTILES



Victimes de violences :  
**39 19**



Enfant en danger, parents en difficultés :  
**119**

### → RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :

#### Campagne d'hiver 2024-2025

La campagne d'hiver a débuté le jeudi 21 novembre 2024 et se poursuivra jusqu'au jeudi 6 mars 2025. La distribution se fait tous les jeudis de 9h à 11h15.

### → INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

#### L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

### → CALENDRIER DES PERMANENCES DU MEDIATEUR DE JUSTICE :

#### Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois (le 2e mardi du mois) il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 12 h à la maison des services de Plancoët.

Tél : 05 57 27 00 00

mental) - décision de réaliser ou non un AFAFE par la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier).

- **2028** - Obtention de l'arrêté DUP et de l'AE.
- **2029** - Poursuite de la procédure AFAFE et/ou Acquisitions Foncières.
- **2030** > Validation du PPI (Plan Particulier d'Intervention)- Prise de possession anticipée en lien avec l'AFAFE > Consultation des entreprises.
- **2031** : - Début de travaux possible sous réserve

de maîtrise du foncier (Déplacement des réseaux, Ouvrages d'art, ...).

### • Dotation aux communes rurales pour la biodiversité

Cette dotation correspond à la reconnaissance de la contribution des territoires ruraux aux objectifs de la transition écologique.

Notre Commune a bénéficié, au titre de l'année 2024, de la dotation qui vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une

aire protégée ou jouxte une aire marine protégée, par la compensation des contraintes d'aménagement qui peuvent en découler. La dotation attribuée à St Lormel est de 3 000,00 €.

La séance est levée à 23h34.

### • Prochain conseil municipal :

jeudi 5 décembre 2024  
Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr) et est disponible en mairie ■

## → SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO :



### • SOUS TERRE - Compagnie Matilou - Théâtre exploratoire - Dimanche 8 décembre à 17h00 - Salle Solenval / Plancoët - 9€ / 6€

*Sous Terre c'est creuser avec ses mains, descendre dans le sol et s'immerger dans les profondeurs du temps lointain et de l'enfance. « Ça a commencé comment, et ça s'arrête où ? Qui peut répondre... ». Deux artistes creusent la question et nous guident dans leur imaginaire par des sons bidouillés, des objets déterrés et autres inventions fragiles. Les voix qui nous parlent sont*

*des témoignages d'ermites, spéléologues, préhistoriens, artistes-aventuriers révélant poétiquement leurs trouvailles souterraines ou encore « le noyau de leur être ».*



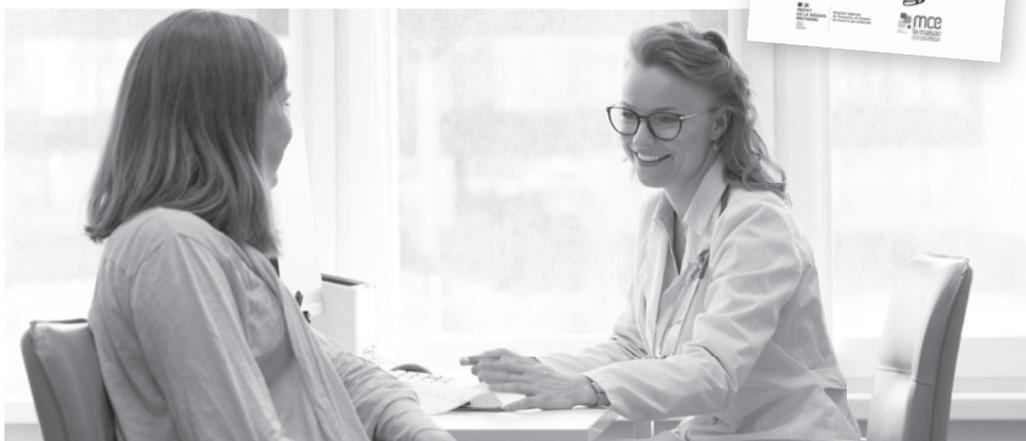
### • CHARLÉLIE COUTURE - Contre toi - Rock très haute couture - Vendredi 13 décembre - à 20h30 - Salle Solenval / Plancoët - 26€ / 22€ / 6€

*Heureux sont ceux qui vont découvrir aujourd'hui ce poète rock, cet inlassable créateur adepte du « multisme » (musique, écriture, art visuel), curieux du monde qui l'entoure qui se fait plus tendre avec ce 26<sup>e</sup> album où l'amour se conjugue avant, pendant et après. Cet album n'aurait pas dû voir le jour mais une chanson écrite par sa fille Yamée viendra bouleverser son imaginaire.*

*Signe du destin, il s'agit de « l'Absence » qui figure au milieu du disque. Avec son guitariste complice Karim Attoumane, ils ont façonné cet album plutôt acoustique sous la baguette du réalisateur Dominique Blanc-Francard. Charlélie Couture n'a cessé que de faire exister sa vie qu'il embrasse à bras le corps sur scène où retentira l'iconique « Comme un avion sans aile » jusqu'au mot « INFINI » qui conclut cet album à la fois intense et pudique. À son image.*

# SANTÉ : adoptez les bons réflexes !

En tant que patient, chacun est amené à (télé)consulter, acheter en pharmacie, renouveler ses lunettes, s'acquitter de frais liés à une hospitalisation...



**N**os choix peuvent être influencés par des mentions, images ou symboles valorisant certains produits sur le plan nutritionnel ou de la santé. C'est pourquoi, la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement) et la Dreets Bretagne (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ont édité un guide pratique pour vous aider à faire les bons choix.

## GUIDE « RÉFLEXES SANTÉ » : BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER !

### 1 - LES DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX SOINS :

100% santé, complémentaire santé solidaire. Cette 1<sup>ère</sup> partie propose un focus sur le panier 100% santé qui est un ensemble de prestations de soins répondant aux besoins nécessaires en optique, audioprothèse et dentaire. L'objectif est de garantir aux patients qui bénéficient d'un contrat responsable d'une complémentaire santé ou de la Complémentaire Santé Solidaire

(CSS), une couverture sans Reste à Charge (RAC) à payer en optique ou audioprothèse ou avec un reste à charge modéré pour le dentaire.

### 2 - LES TARIFICATIONS DE SANTÉ.

La 2<sup>e</sup> partie donne des points de repères pour mieux comprendre les différentes tarifications : prix des médicaments remboursables et non remboursables en pharmacie, les honoraires du pharmacien, les gardes et astreintes, la facturation des frais en cas d'hospitalisation, le conventionnement, la téléconsultation...

### 3 - LES PRATIQUES DE SOINS NON-CONVENTIONNELLES (PSNC).

Ostéopathie, chiropraxie, hypnose, mésothérapie, acupuncturothérapie... tous ces termes désignent des Pratiques de Soins Non-Conventionnelles. Elles sont parfois appelées médecines « alternatives », « complémentaires », « douces » ou « naturelles » et sont diverses tant par les techniques employées que par les fondements théoriques invoqués.

### 4 - LES PRODUITS DU QUOTIDIEN :

mentions obligatoires, ingrédients, allégations... Tour d'horizon sur les mentions obligatoires devant figurer sur l'étiquetage des produits cosmétiques du quotidien, la liste des ingrédients et les allégations « 0% » et « SANS ».

### 5 - LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER DE SE FAIRE PIÉGER :

démarchage téléphonique, pratiques frauduleuses. La 5<sup>e</sup> partie donne des conseils pratiques en cas de démarchage téléphonique en assurance santé. Elle alerte également face aux appels, courriels et SMS frauduleux usurpant le nom et le logo de l'Assurance Maladie.

Le guide « Réflexes santé » est disponible à l'accueil de la Mce et téléchargeable sur son site internet [www.mce-info.org/publications/](http://www.mce-info.org/publications/)

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement - CTRC Bretagne - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ SECURITE ROUTIERE : LE RÉFLEXE À ADOPTER

### OUVRIRE LA PORTE DE LA VOITURE SANS DANGER

La sécurité routière rappelle un geste simple qui permet d'éviter un accident avec un cycliste en ouvrant la portière. « Portière gauche, main droite ; portière droite, main gauche » : ainsi en attrapant la poignée avec l'autre main pour descendre de voiture, le conducteur ou le passager est incité à pivoter et à vérifier dans le rétroviseur et l'angle mort qu'il n'y a pas de vélo ou trottinette ! Un réflexe pour la sécurité de tous.

### → ORDURES MÉNAGÈRES : REPORT DE COLLECTE

En raison du mercredi 25 décembre et du mercredi 1er janvier, la collecte du vendredi est reportée au samedi.

### → HORAIRES DES DECHETTERIES :

PLANCOET ZA de Nazareth  
02 96 80 29 72

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier :

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi 14h - 17h

MATIGNON Route du Chemin Vert  
02 96 41 12 63

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30



## VIE COMMUNALE : associations et entreprises

### **AMITIÉ & PARTAGE :**



#### **• La journée du 14 octobre a été bien chargée pour l'Asso :**

Mobilisation de bénévoles pour la préparation du repas à emporter, Assemblée générale de l'Association (le Bureau reste en place et Mme Anne-Cécile Bourseul entre au Conseil d'administration), Animations en journée et en soirée, encadrées par des animateurs.

Séjours Hiver : Il reste encore quelques places sur le séjour « ski » du 07 au 15 février (CM2 /6<sup>e</sup> /5<sup>e</sup>). Votre jeune est intéressé : n'hésitez pas à prendre contact.

Courant décembre, nous ferons équipe, avec des bénévoles du Secours Populaire, au stand papiers cadeaux au Hyper U Plancoët.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre week-end du 17/18/19 janvier 2025 : les bénévoles A&P seront ravis

de vous accueillir à la salle des fêtes de Plancoët pour le premier week-end de représentations de la troupe des Compagnons de la Janière... idée de cadeau de Noël !

*Et d'ici là, le Conseil d'Administration vous souhaite de belles fêtes de fin d'année...  
À + dans l'bus...*

### **LORMÉLIMÉLO :**

La météo maussade n'a découragé, ni les bénévoles de LORMELIMÉLO, ni la vingtaine d'exposants, ni la soixantaine de visiteurs. Bien au contraire : tout le monde s'est attardé sous le préau, à déguster les soupes originales préparées par les bénévoles ou à se laisser tenter par leurs gâteaux, à papoter avec les « mordus de la pomme » et avec « les jardins écoliers ».

Le panier garni a été gagné par un habitant de Pluduno. Rappelons que ce panier a été confectionné par une lormeloise, lors de l'atelier vannerie, et que son contenu a été offert par les membres de LORMELIMÉLO. Et pour égayer l'ensemble, des airs de cornemuse, bombarde et accordéon sont venus ajouter de la bonne humeur à cet évènement...

**À noter d'ores et déjà que le prochain évènement proposé par LORMELIMO se déroulera le dimanche 9 MARS : PUCES DE COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS à la salle polyvalente de CRÉHEN.**



### **COMITÉ DES FÊTES :**

#### **• VANNERIE :**

Les 22 et 23 novembre, une vingtaine de vannier(e)s amateurs se sont initiés à l'art de la création de décorations de Noël, lors d'un stage organisé par l'atelier vannerie du comité des fêtes de St Lormel.

Salomé Grasset, créatrice en vannerie sauvage, nous a partagé sa passion et transmis son savoir-faire sur la récolte, la préparation, le tressage des végétaux et lianes de nos jardins.

Avec enthousiasme et dynamisme, nous avons tressé de la clématite et lierre en couronne, de l'osier et glycine en boule, du saule pleureur et pervenche en entrelacs. Nous n'avons pas manqué d'ins-

piration pour des étoiles en jonc, des bougeoirs et sapins décoratifs en osier et divers feuillages.

Tous les vannier(e)s sont repartis avec des étoiles plein les yeux. Ces belles décorations viendront illuminer les fêtes de fin d'année.

#### **• ANIMATION DE NOËL :**

Le 14 décembre, le comité des fêtes invite les habitants de St Lormel à partager vin chaud et châtaignes grillées à partir de 18h sur le parvis de l'église (GRATUIT ; repli sous le préau du terrain de football en cas de mauvaise météo). Après un petit tour dans le bourg, nous serons ravis d'accueillir le Père Noël, en personne, pour photos et distribution de bonbons aux enfants.

**Venez nombreux !**



**Tous les membres de la commission « communication » vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.**